

a) attribution de prix au secteur privé dans le cas des exportateurs de technologies respectueuses de l'environnement; b) examen annuel des activités des secteurs public et privé dans le domaine du développement durable; c) partenariat entre les courants de capitaux provenant des secteurs privé et public, et d'ONG, afin de soutenir le développement durable.

Les participants aux discussions ont également abordé le rôle précis que les Canadiens devraient jouer sur le plan des pratiques en matière de développement durable en Asie-Pacifique. Ils ont convenu que, sur la scène internationale, les Canadiens devraient promouvoir la mise au point et l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement, et fournir un soutien à la région par l'intermédiaire de la diffusion de compétences dans le domaine de la planification environnementale, en plus de favoriser l'établissement de liens dans le secteur de l'enseignement entre le Canada et l'Asie-Pacifique. Nos concitoyens devraient également appuyer le développement durable de la région en établissant des liens avec des pays partageant les mêmes conceptions au moyen d'actions visant une recherche-développement menée dans un esprit de collaboration, et non de concurrence.

Le groupe a souscrit à un modèle de développement durable qui pourrait concilier le besoin de croissance économique et l'impératif social (créer et préserver un environnement dans lequel d'autres personnes souhaitent vivre), et un impératif environnemental tout aussi important (ne pas détruire les ressources).

Droits de la personne

Questions

- 1. Quels sont les meilleurs moyens par lesquels les Canadiens peuvent faire la promotion des droits de la personne en Asie, et dans quels pays?**
- 2. Existe-t-il des retombées positives de la défense des droits de la personne sur les plans du développement économique et du commerce?**
- 3. Par quels moyens nos concitoyens peuvent-ils renforcer la voix et la participation des peuples autochtones?**
- 4. Le Canada peut-il mener seul une action de promotion des droits de la personne? Quelles sont les meilleures modalités de coopération de notre pays avec d'autres pays épris des mêmes idéaux?**